

LE FOND DE CABANE :

permanence et mutation d'une structure annexe
de l'habitat d'après des données archéologiques
récentes (dijonnais)

Patrick CHOPELAIN*

LES FONDS DE CABANE, PROBLÉMATIQUE ET ÉVOLUTION

Les fonds de cabane sont la manifestation archéologique d'un type particulier de structure, la cabane excavée, dont les trous de poteaux et l'excavation sont la plupart du temps les seuls vestiges visibles. Plusieurs critères caractérisent ces installations : faible superficie, de 5 à 10 m² en général, mais il existe bien sûr des exceptions, creusement du sol créant une différence de niveau entre intérieur et extérieur (de 25 cm à 1 m), formes généralement carrées ou rectangulaires mais il existe des exemples de formes circulaire ou ovale.

On reconnaît deux types principaux, à partir desquels découlent de multiples variantes : le type comprenant deux poteaux axiaux, ce qui induit en général une toiture touchant le sol ou très proche du sol, et le type comprenant quatre poteaux d'angle, et éventuellement un poteau central sur chaque petit côté, la toiture est alors plus détachée du sol. Les excavations, la toiture touchant le sol ou faiblement détachée du sol, la faible superficie, offrent des conditions de protection thermique optimales appréciables pour protéger l'occupant du froid et de la chaleur et sont propices à certaines activités (conservation de certains aliments, tissage, etc...).

Les fonds de cabane sont traditionnellement considérés comme des annexes d'habitat ne se trouvant pour le Moyen-Âge que durant les périodes mérovingiennes et carolingiennes. En fait, il suffit

* Institut National de Recherche en Archéologie Préventive.

d'interroger la documentation archéologique¹ de même que la littérature et les données ethnographiques pour s'apercevoir que le fond de cabane ou plus exactement la cabane excavée n'a jamais entièrement disparu, du moins jusqu'au début de notre siècle ; un mode de construction fort similaire est en effet pratiqué aussi bien par les paysans du haut Moyen-Âge que par les charbonniers morvandiaux du XIX^e s.

LES FONDS DE CABANE MÉROVINGIENS (FIG. 1 À 3)

Parmi les jalons permettant de définir l'évolution de ce type de structure, les sites de Pouilly et de Sully et leurs deux types de fonds de cabanes correspondant à deux périodes différentes du Moyen-Âge apportent des éléments comparatifs intéressants et inédits.

1 - Notamment, les fouilles récentes en Côte-d'Or à Saint-Apollinaire, site de Sully, (CHOPELAIN, 1998) et à Dijon, site de Pouilly 2 (CHOPELAIN, 1999). Le site de Sully est situé à l'est du centre-ville de Saint-Apollinaire, sur l'emplacement du nouveau quartier de Val-Sully dont l'aménagement a été à l'origine du déclenchement des fouilles : c'est un site complexe qui présente une occupation allant de la Tène au XVIII^e s., avec des périodes de reprise et d'abandon, et permettant d'offrir une vision diachronique de l'occupation de ce secteur de l'Est dijonnais.

Le site de Pouilly est situé à proximité immédiate du château du même nom, au nord de Dijon, à l'emplacement du nouveau quartier Toison d'Or-Pouilly. Là aussi, comme pour le site précédent, on retrouve une occupation mérovingienne, puis des X^e-XII^e s. ; l'évolution est ensuite différente de Sully, puisque Pouilly voit l'installation d'un habitat fortifié et ensuite celle d'une résidence de plaisance d'un parlementaire dijonnais.

La description des vestiges médiévaux et la synthèse portant sur le processus de désertion de ces habitats qui aboutira autour de l'an mil à un phénomène de concentration à l'origine des paroisses (communes actuelles) est abordée dans : CHOPELAIN (P.) : « De la *villa* au village (VI^e-XII^e s.) : le processus d'agglomération des habitats du haut Moyen-Âge dans la région dijonnaise d'après les données récentes », *Actes des 21^e journées internationales d'archéologie mérovingienne de Besançon*, octobre 2000, Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, à paraître en 2003.

Une synthèse générale du bilan des fouilles archéologiques de ces deux sites présentant l'ensemble des vestiges et les dessins et l'étude de tous les objets recueillis lors de celles-ci est également en cours ; elle présentera notamment des structures particulièrement originales et inédites à ce jour en Bourgogne comme un vivier du XVI^e s. Nous manquons par ailleurs de place dans cet article pour présenter les dessins des objets et de la céramique découverts lors de la fouille des fonds de cabane décrits ci-dessus.

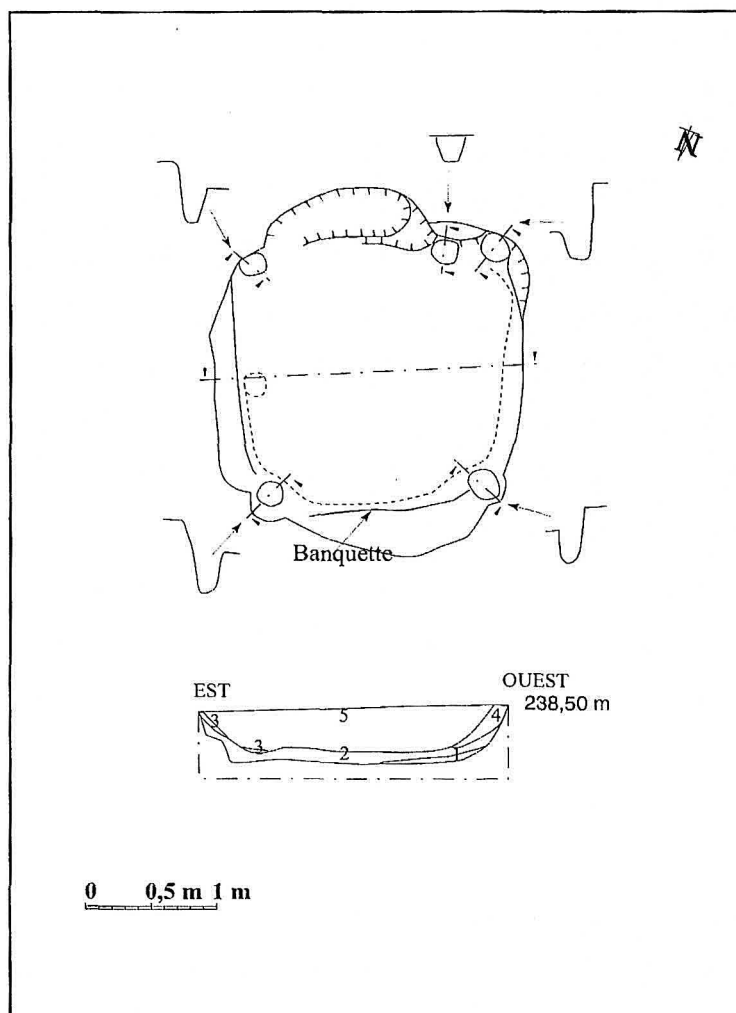


FIG. 1 - Saint-Apollinaire, site de Sully,
 fond de cabane mérovingien, structure n° 398, plan et coupe :
 1 - Mélange à dominante de calcaire blanc pulvérulent et de limon brun ;
 2 - Limon brun sombre argileux homogène, 3 - Sédiment brun-jaune de même
 consistance que le substrat ; 4 - Limon brun mélangé avec un peu de sédiment
 jaune ; 5 - Mélange hétérogène de limon brun et de fragments de calcaire blanc
 contenant l'essentiel du mobilier archéologique.

J.-M Viollot, R. Labeaune del.

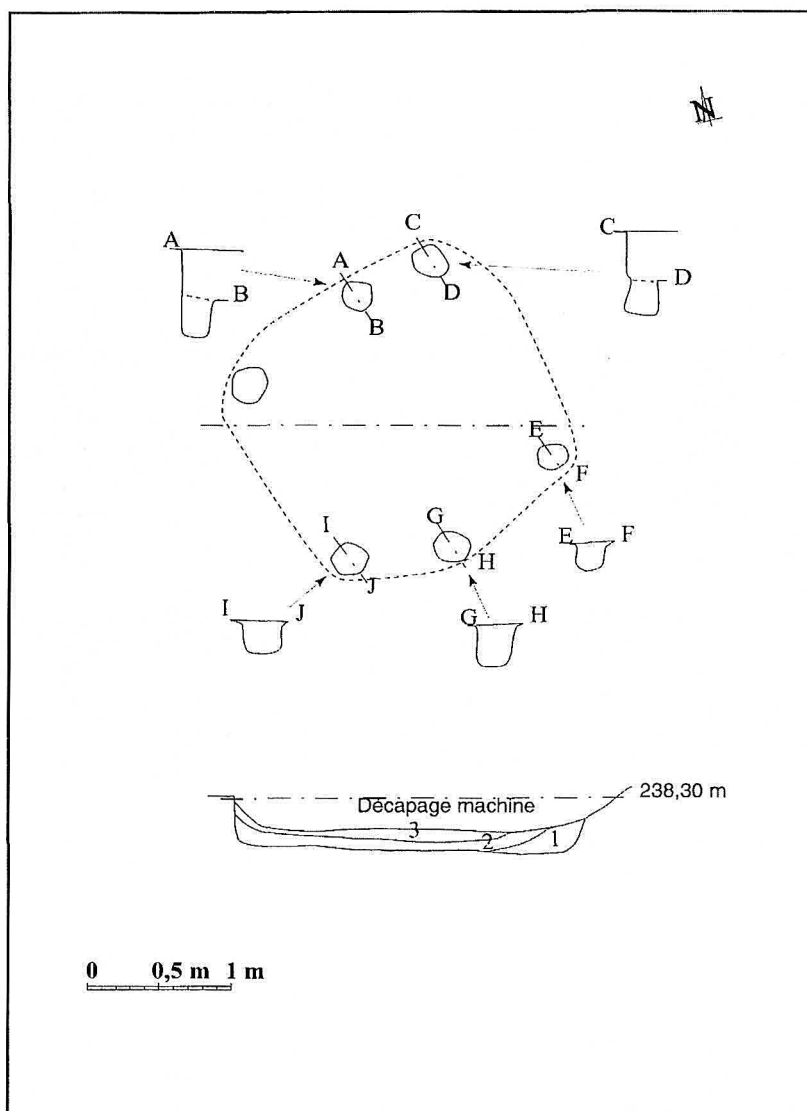


FIG. 2 - Saint-Apollinaire, site de Sully,
 fond de cabane mérovingien, structure n° 399, plan et coupe :
 1 - Calcaire blanc pulvérulent mélangé avec un peu de limon brun ;
 2 - Limon brun sombre argileux homogène ;
 3 - Limon brun mélangé avec un peu de sédiment jaune.

J.-M Viollot, R. Labeaune del.

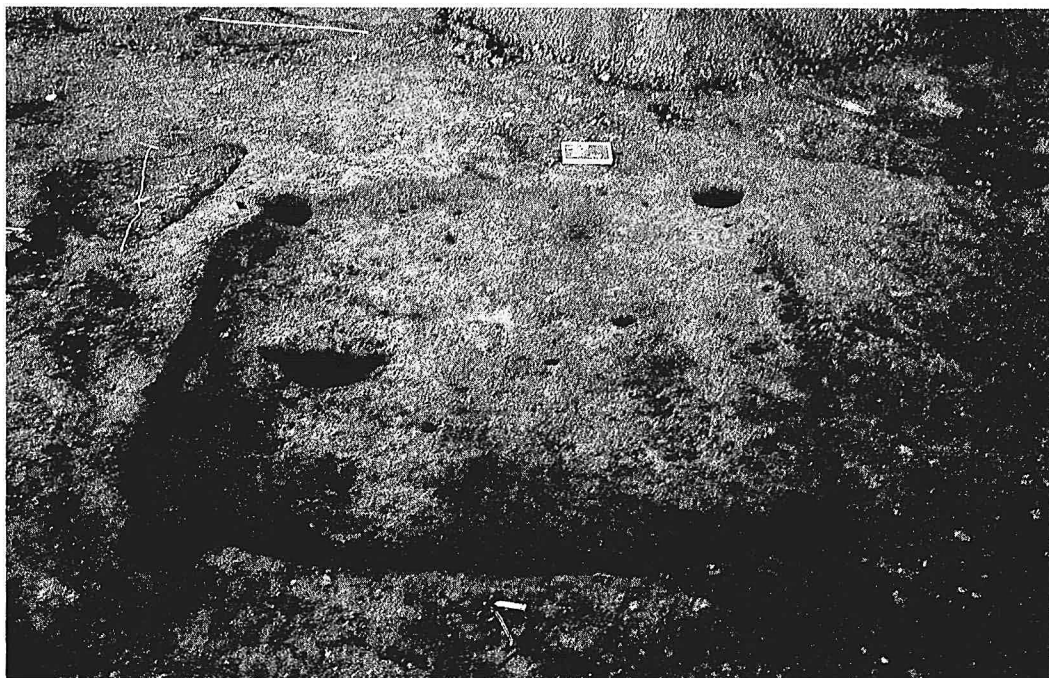


FIG. 3 - Saint-Apollinaire, site de Sully,
fond de cabane mérovingien, structure n° 116, cliché P. Chopelain.

Le site de Sully a livré trois fonds de cabane de cette période et celui de Pouilly 2, sept exemplaires, d'autres ont également été révélés dans les fouilles de Pouilly 1 et 4. Ils sont tous de forme quadrangulaire avec des angles arrondis. Leur surface est en général comprise entre 5 et 10 m². Ils sont assez faiblement excavés sur une profondeur de 20 à 40 cm. Les types de plan rencontrés sont les suivants :

- le plan le plus courant présente quatre trous de poteaux (un à chaque angle). C'est le cas notamment des excavations Pouilly n° 21 et 23 et Sully n° 116 (fig. 3) et 398 (fig. 1), ces dernières sont toutefois un peu particulières puisque qu'il existe un poteau supplémentaire à proximité immédiate du poteau Sud, témoin d'une reprise ?

- le fond de cabane à six trous de poteaux, comme Pouilly n° 399 (fig. 2) qui intercale un poteau surnuméraire entre les poteaux d'angle,

- celui à deux trous de poteaux axiaux comme Pouilly n° 396, à ces schémas classiques, il convient d'ajouter la structure n° 32 de Pouilly qui présente une configuration atypique avec un seul et imposant trou de poteau.

Le mobilier recueilli dans ces fonds de cabane est quasi exclusivement représenté par de la céramique dont le décor à molette de types très variés permet la datation. Toutefois aucun autre élément ne permet de donner d'information réellement pertinente quant à l'usage de ces structures : le seul outil retrouvé est métallique et semble être un élément de faux ou de faucille. Le principal, pour ne pas dire le seul site de référence jusqu'à ces dernières années pouvant offrir des éléments de comparaison pour la région dijonnaise est celui de Genlis (CATTEDDU, 1992). Il a révélé vingt-neuf fonds de cabane parmi lesquels le type à quatre poteaux d'angle est le plus courant puisqu'il comprend vingt-deux structures, l'essentiel de la cohorte restante étant représenté par le type à six trous de poteaux. Ce type de structure est par ailleurs bien connu et nous aborderons directement dans cette d'étude avec beaucoup plus d'attention les fonds de cabanes sub-circulaires de la période des X^e-XII^e s., forme inédite pour le Centre-Est de la France.

LES FONDS DE CABANE DES X^E-XII^E SIÈCLES (FIG. 4 À 8)

Nous étudierons dans un premier temps ces structures site par site, car elles présentent entre elles des différences notables de forme et sans doute d'utilisation.

Site de Sully, structure n° 9 : description et nature du comblement (fig. 4-5)

Ce fond de cabane a un plan circulaire (tirant à l'ovale) : son diamètre est de 3,45 m sur l'axe des deux trous de poteaux et de même dimension sur l'axe opposé. Les axes tirés en d'autres points donnent une distance inférieure de 20 à 30 cm qui montre que cette structure n'est pas parfaitement circulaire. Deux emplacements de poteaux sont visibles de chaque côté de la coupe est-ouest : les limites du fond de cabane présentent d'ailleurs à ces deux endroits un léger appendice de forme demi-circulaire afin de décaler ces structures encombrantes vers l'extérieur et de dégager au maximum l'espace intérieur.

Le trou de poteau A est de forme circulaire (diamètre : 20 cm)

et est profond de 28 cm ; son fond est plat (à sa base était disposée une dalle calcaire brisée en deux fragments).

Le trou de poteau B est légèrement piriforme (dimensions : 12 cm sur 20 cm) et est profond de 30 cm (il est à noter que notre axe a été légèrement décalé par rapport à son tracé primitif afin d'inclure ce poteau dans la coupe).

Le pourtour de ce fond de cabane est marqué par une cinquantaine de trous de petits poteaux ou de piquets de dimensions variables : de 4 à 6 cm pour les plus petits, une dizaine de centimètres pour les moyens. Le quart nord-est de la cabane présente des creusements d'un module nettement plus important (14 à 16 cm). Tous ont un profil aigu (en pointe) et leur profondeur oscille entre 6 et 23 cm. Leur remplissage est constitué d'un limon proche du substrat, un peu plus sombre et meuble (limon brun jaune). À une exception près, tous ces trous de piquet sont verticaux et ne présentent pas d'inclinaison, leur espacement est variable (de 10 à 30 cm).

D'après ce dispositif, il est possible de faire, en qui concerne la toiture et les cloisons, les observations suivantes :

- Le système de toiture est réduit au strict minimum puisqu'il est basé sur l'articulation des deux poteaux axiaux sur lesquels repose une poutre faîtière ; ce système induit deux possibilités : soit une toiture à deux pans descendant de part et d'autre de la cabane (comme dans les exemples plus traditionnels de fond de cabane carrée ou rectangulaire mérovingiens ou carolingiens) et laissant sous la toiture une part importante de surface non-excavée ; soit, ce qui nous semble le plus en accord avec le plan choisi, une toiture suivant le pourtour ovalaire de la cabane et rassemblant vers le centre de la cabane des perches en faisceau. L'étude de la documentation ethno-historique montre d'ailleurs que de telles constructions sont attestées dans la région dijonnaise au XVI^e s. (ci-dessous p. 51). La présence d'un foyer au centre de la pièce a également pu impliquer la présence d'un orifice au centre de la toiture pour évacuer la fumée.

Les nombreux piquets existant sur le pourtour de la cabane peuvent correspondre à trois dispositifs particuliers :

- un « blindage » de paroi pour éviter l'érosion des bordures abruptes provoquée par l'excavation : dans ce cas, la cloison s'arrête au niveau du sol extérieur et la toiture touche le sol,

- une véritable cloison s'élevant nettement au-dessus de l'excavation et étant au contact de la toiture : la toiture est isolée du sol et s'appuie sur la cloison,

- ou bien, dernière possibilité, à des supports formant banquette tout autour de la cabane et dégageant au maximum l'espace intérieur.

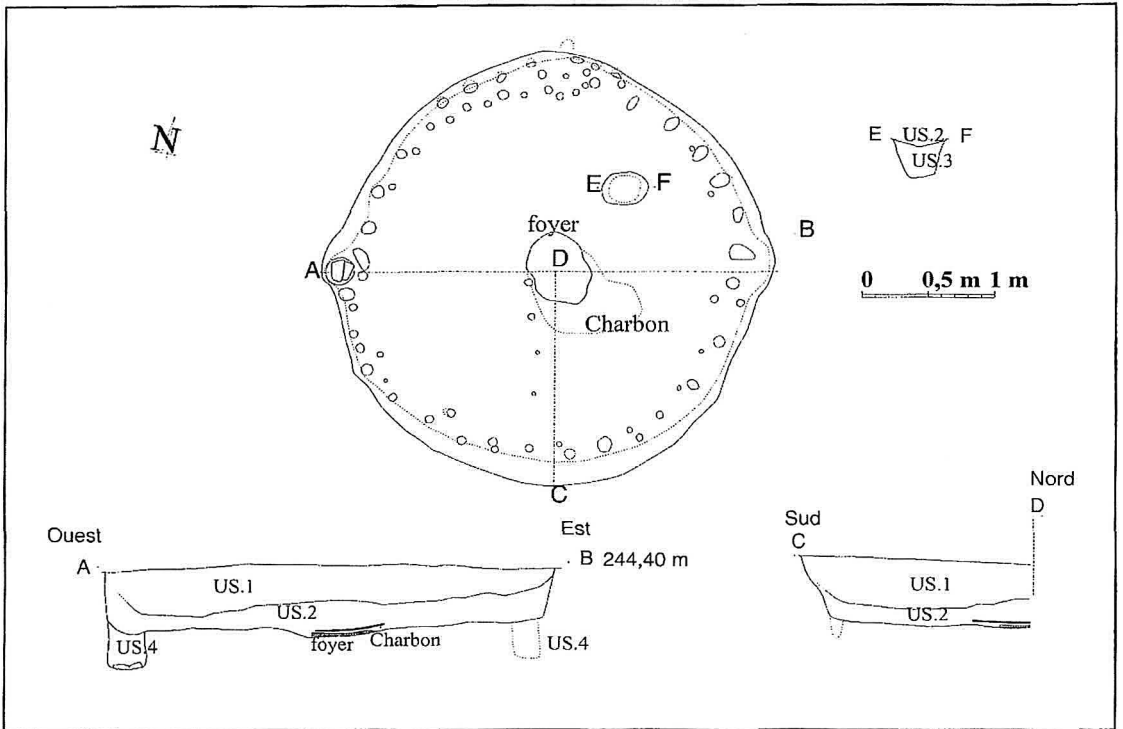


FIG. 4 - Saint-Apollinaire, site de Sully,
fond de cabane X^e-XII^e s., structure n° 9, plan et coupe,
E. Michon, J.-M. Viollot, R. Labeaune del.

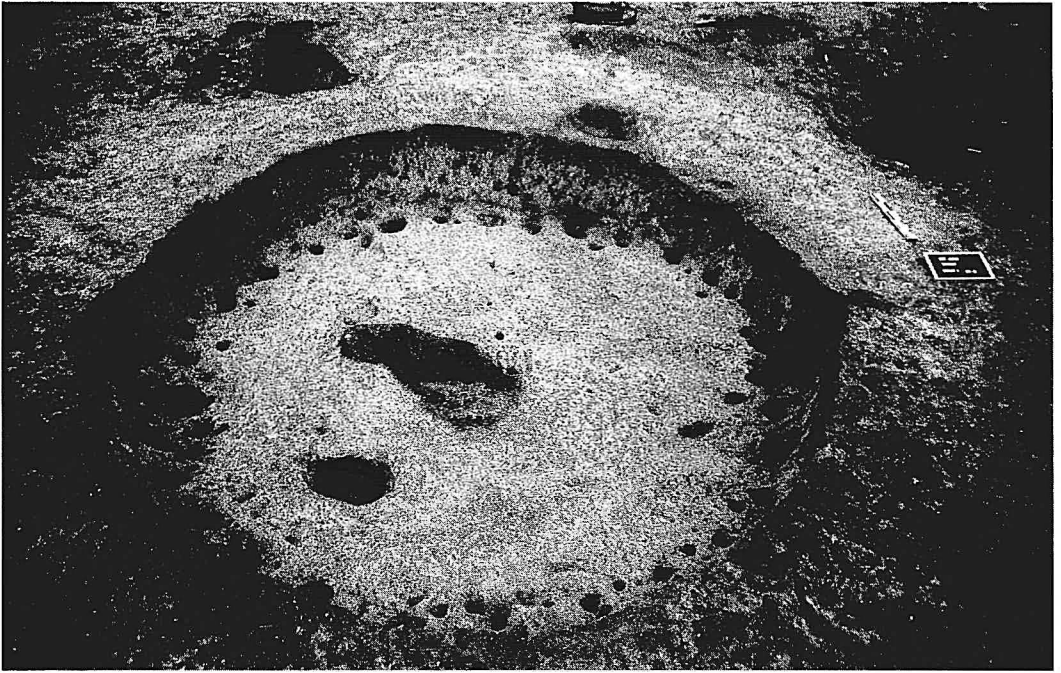


FIG. 5 - Saint-Apollinaire, site de Sully,
fond de cabane X^e-XII^e s., structure n° 9, cliché P. Chopelain.

On peut également penser pour les parois à un système de plessage (branches et branchages entrecroisées entre les piquets) couvert ou non de torchis. La toiture de cet ensemble était vraisemblablement couverte par une matière végétale, chaume ou jonc.

En dehors de l'hypothétique banquette évoquée ci-dessus, le seul aménagement notable est un foyer situé au centre de la cabane : ses vestiges conservés se présentent sous la forme d'une chape foyère ovulaire (dimensions : environ 50 cm) ; elle est composée d'un limon similaire au substrat, rubéfié et induré de couleur rose pâle grisâtre, sa faible épaisseur et l'absence de croûte rubéfiée suffisamment solide a malheureusement interdit toute datation archéomagnétique. Un lit de charbon surmontant le foyer ne s'y superpose pas directement, en effet, entre la chape foyère et celui-ci, on note la présence d'une couche intersticielle épaisse de 2 cm. La présence d'un trou de poteau (?) ou d'une petite fosse, à proximité de ce foyer est également notable.

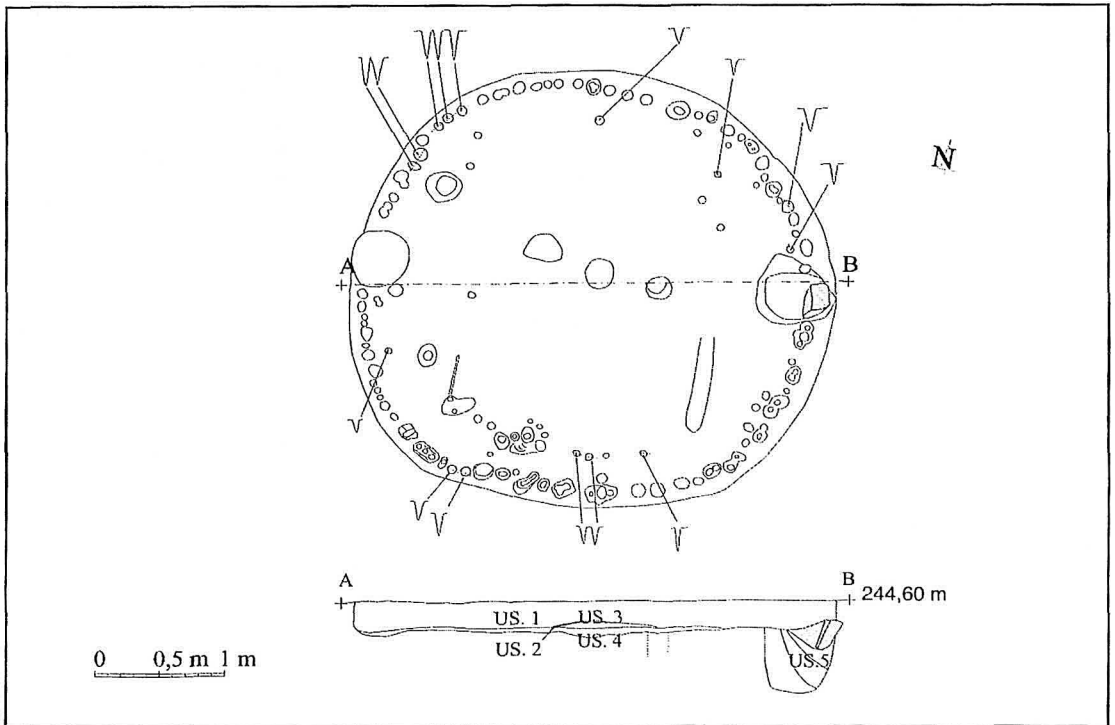


FIG. 6 - Saint-Apollinaire, site de Sully,
 fond de cabane X^e-XII^e s., structure n° 1, plan et coupe,
 E. Michon, J.-M. Viollot, R. Labeaune del.

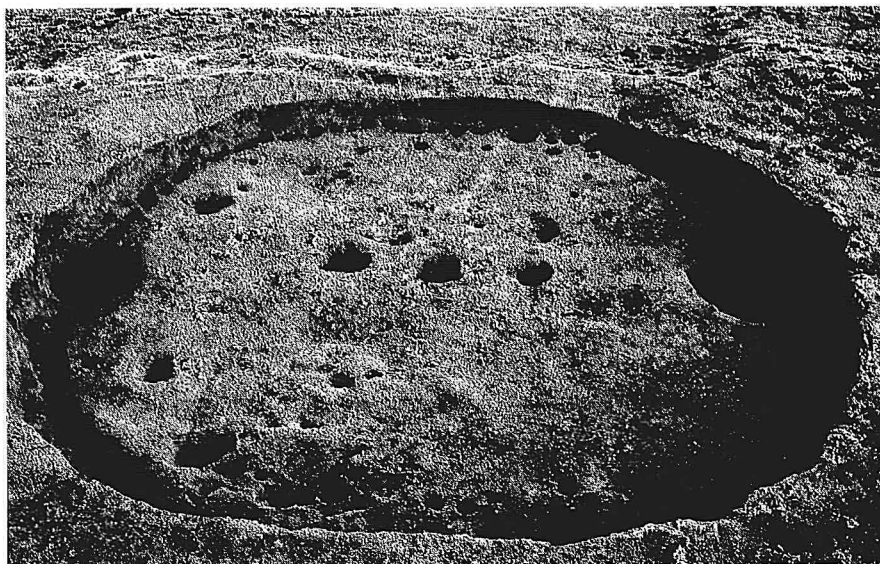


FIG. 7 - Saint-Apollinaire, site de Sully,
fond de cabane Xe-XII^e s., structure n° 1,
cliché P. Chopelain.

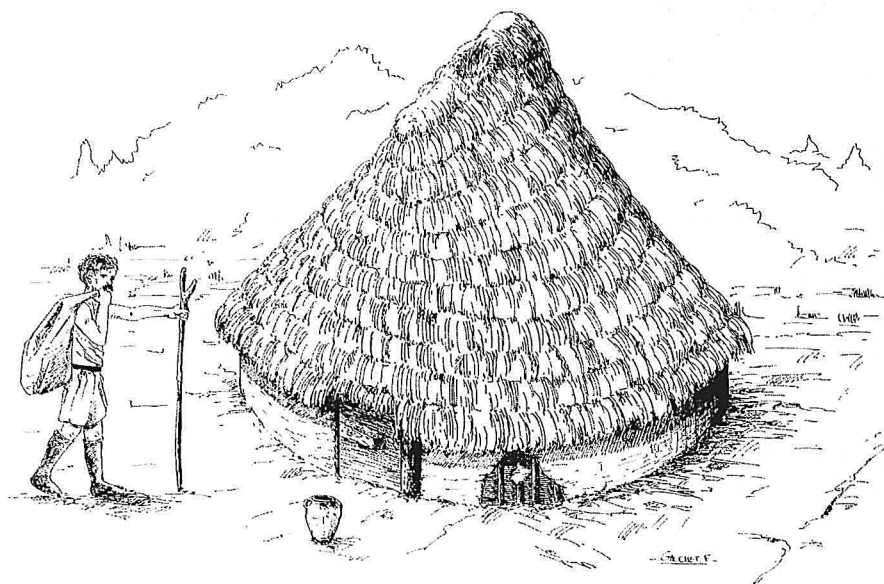


Fig. 8 - Saint-Apollinaire, site de Sully, fond de cabane Xe-XII^e s.,
structure n° 1, restitution,
dessin F. Gauchet.

L'excavation, profonde de 45 cm et 50 cm sur les côtés et un peu plus au centre, est comblée par deux couches de sédiments superposées, l'US 2 est argilo-limoneux de couleur gris noir (nombreux petits charbons de bois et traces de combustion) et l'US 1, argilo-limoneux de couleur marron. Ces deux couches contiennent une vingtaine de petits fragments de calcaire brûlé.

Le mobilier céramique est assez abondant avec 580 tessons parmi lesquels 32 bords et 16 fonds. On peut noter une large prédominance des pâtes gris-noir (56 tessons à pâte orangée seulement) ; il apparaît que la plupart des individus sont des formes fermées du type oule. Quatre types de lèvres sont représentés ; on peut distinguer dans un ordre de fréquence décroissant : un type avec lèvres infléchies, un type avec lèvre formant un bourrelet, un type avec lèvres à peine marquées et enfin un bord en bandeau. Le traitement de surface est réduit à des sillons parallèles plus ou moins marqués et à une impression digitée sur un tesson. Le reste du mobilier est constitué d'un fond d'amphore gallo-romaine de type Dressel 1 (peut-être réutilisé comme pilon ?) de quelques fragments de tuiles, d'un fer à cheval vraisemblablement à rive linéaire, d'un fragment de plaque, de deux éléments d'une petite barre métallique et de deux aiguilles en os.

*Site de Sully, structure n° 1 : conception et description
du comblement (fig. 6 à 8)*

Les dimensions et la forme de ce fond de cabane sont quasiment identiques à l'exemplaire précédent, légèrement plus grand : 3,70 m pour l'axe est-ouest. Il y a également comme pour le précédent deux poteaux axiaux mais avec une particularité notable: la différence de profondeur entre les deux : le trou de poteau A est légèrement excavé son diamètre est de 40 cm pour une profondeur de 8 cm, le trou de poteau B est profond de 50 cm et a un diamètre d'une cinquantaine de cm, son remplissage contient un gros moellon calcaire (calage de poteau ?) ; dans la moitié est, il y a également un trou de poteau dans l'axe central. Cette cabane procède du même système que la précédente, sauf pour le nombre et la disposition des piquets qui est ici sensiblement différent : faible espacement entre ceux-ci, ce qui provoque souvent la coalescence des structures (maillage beaucoup plus serré de la structure, mais peut-être également réaménagements et réfections). La présence de piquets vers l'intérieur peut être également liée à une installation artisanale. L'excavation est moins profonde que le fond de cabane n° 9 (environ 20 cm, 30 cm dans la

partie centrale), son comblement est constitué de sédiments argilo-limoneux de couleur marron clair à marron foncé.

Ce fond de cabane a livré 1138 tessons dont la majorité est composée de pâtes grises et noires, les pâtes orangées et rougeâtres sont représentées seulement par 45 fragments. On peut y reconnaître des éléments de jattes (fig. 8), de cruches (avec notamment des impressions digitées à la base de l'anse) et d'oules. Le reste du mobilier est constitué d'une lèvre de vase en verre, d'un élément de clé dont il ne reste qu'un fragment de panneton, d'un couteau, d'un clou à tête rectangulaire, d'un élément de ferrure de coffre et de divers autres éléments incomplets ou non-identifiés, de cinq poinçons ou broches en os dont l'utilisation semble être liée à l'artisanat textile et de deux aiguilles. L'élément le plus original est un poids en calcaire en forme d'haltère, destiné à lester les nasses² de pêche.

Site de Pouilly (fig. 9)

Ces deux fonds de cabane ont été datés par radio-carbone³.

Fond de cabane n° 10

Cette structure de plan mandorliforme a des dimensions importantes : 5,30 m sur 4,90 m. Le sol est parsemé de nombreux creusements dont il est difficile de définir la nature et la fonction. Trois poteaux sont alignés dans l'axe central : leur diamètre est d'une vingtaine de centimètres sauf pour le poteau sud-est dont le diamètre est supérieur à 30 cm. Il semble également que d'autres creusements (tp. 1 à tp. 4) puissent être interprétés comme des trous de poteaux. Le fond de cabane a été creusé dans l'argile limono-argileuse jaune et a atteint dans sa partie la plus basse le substrat argilo-graveleux blanchâtre. Le comblement montre notamment que le poteau est a été comblé antérieurement aux autres. La présence, près du trou de poteau central, d'une concentration de charbons de bois est à signaler. La profondeur de l'excavation est d'une trentaine de centimètres. Cette structure a recoupé un fond de cabane antérieur (Structure 110).

2 - Un objet de ce type est représenté dans ASTON, 1988, p. 177, fig. 5.

3 - Fond de cabane n° 105 : dates autour desquelles se situent le maximum de probabilités : années 1022, 1005, 1145. Fond de cabane n° 110 : dates autour desquelles se situent le maximum de probabilités : années 1031, 1145, 1105, 1055 (Datation : Centre de datation par le radio-carbone de l'université Claude Bernard, Lyon I).

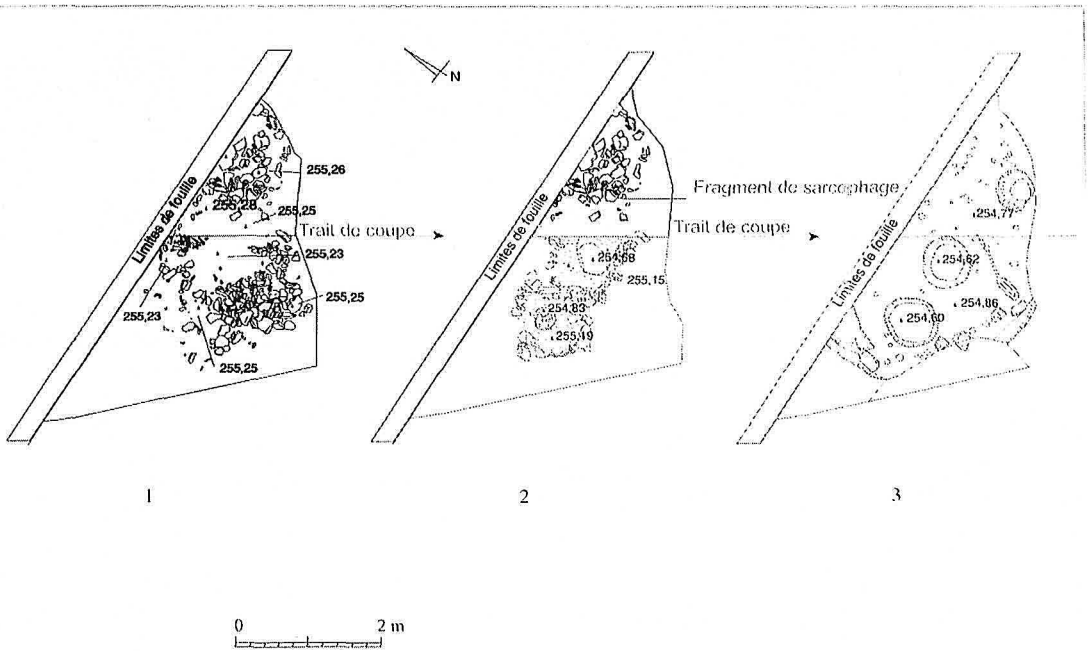


FIG. 9 - Dijon, site de Pouilly, fond de cabane X^e-XII^e s., structure n° 110, plan des trois étapes de la fouille : 1 - Niveau de décapage ; 2 - Niveau d'apparition des trous de poteaux ; 3 - Niveau du fond de la fosse, trois excavations apparaissent ainsi qu'une rangée de trous de piquets pouvant correspondre à l'installation d'un métier à tisser.

N. Bierent, C. Card, P. Chopelain del.

Mobilier : Ce fond de cabane de grande dimension a livré 579 tessons se répartissant en 498 fragments indistincts, 29 fonds et 47 bords et la prédominance des pâtes grises est forte (574 contre 5 pour les pâtes claires). Les formes représentés sont des cruches et des oules avec trois registres de décor différent : impressions digitées, sillons parallèles et sillons et croisillons se superposant.

Le reste du mobilier est constitué d'un bronze gallo-romain, d'une étrille (?), d'une boucle (?), d'un burin (?), d'un fragment de clou, d'un fragment de tôle de bronze et d'une scorie de métal cuivreux.

Fond de cabane n° 110

Cette structure était malheureusement située en limite d'emprise et nous n'avons pu en fouiller que la moitié ; elle a été de plus perturbée par l'installation du fond de cabane voisin (Str. n° 105). Toutefois son bon état de conservation au niveau du décapage et la présence de dalles et blocs calcaires dont la répartition - ils délimitaient des espaces circulaires - ne nous a pas semblé aléatoire, ont justifié une attention particulière. Une fouille fine par passes successives a donc été entreprise sur cette structure exceptionnelle par ses aménagements : elle a permis de repérer trois niveaux distincts (fig. 9) :

- le niveau 1 correspond à la phase d'abandon de la structure : trois concentrations de dalles calcaires délimitant des espaces semi-circulaires sont visibles. Leur dimension est variable : les plus grandes atteignent une trentaine de centimètres mais les plus nombreuses sont plus proche de la vingtaine de centimètres. À noter parmi celles-ci la présence d'un fragment de sarcophage mérovingien. Le sédiment scellant cet ensemble est un limon argileux brun gris avec cendre et fragments de charbons de bois.

- niveau 2 : il suffit en fait de descendre de quelques centimètres pour révéler, entourés des blocs et dalles calcaires repérés au décapage, deux trous de poteaux creusés dans un sol compact aménagé à partir d'un sédiment argilo-limoneux brun ayant un aspect moucheté dû à une forte densité de petit cailloutis. Ce sol présente un pendage important vers le Sud-Est. Le diamètre de ces trous de poteaux est d'une trentaine de centimètres et leur profondeur d'une quarantaine de centimètres.

- Le troisième et dernier niveau est constitué par le fond de la structure, qui a atteint le substrat de couleur blanchâtre. Celle-ci présente de nombreux creusements :

Une série de trois gros trous (de 0,60 m à 0,70 m de profondeur) sont alignés. Le plus profond et le plus étroit (0,50 m minimum de profondeur) est indubitablement un trou de poteau.

La répartition d'une vingtaine de trous de piquets et petits poteaux (de 5 à 18 cm de diamètre) suit une certaine logique : la plupart suivent la bordure de la cabane et sont peut-être la trace d'une palissade clayonnée où d'une installation type métier à tisser. La présence dans le comblement de deux pesons va également dans ce sens. Près de la coupe, soit vers ce qui semble être le centre de la structure, six piquets très proches les uns des autres sont alignés et correspondent à une installation dont la nature nous échappe.

Nous n'avons qu'une partie de cette structure ; si le plan de la cabane est régulier probablement une moitié complète (ce qui nous donne une dimension de 4,20 m environ sur 4 m). Le plan en est assez semblable au fond de cabane voisin. La profondeur de l'excavation est d'une trentaine de centimètres au maximum.

Mobilier : Les trois états de ce fond de cabane ont livré respectivement 133 tessons médiévaux dont 124 à pâte grise (110), 4 tessons de céramique (110 B) et 42 tessons dont 14 à pâte claire (110 C). Le reste du mobilier est constitué par un clou, un fragment de plaquer en fer, trois pesons, un fragment de meule en granit brûlé, un fragment de silex et un fragment de scorie ou laitier.

ÉTUDE COMPARATIVE ET FONCTION

Nous sommes beaucoup moins documentés sur les cabanes excavées du « plein Moyen-Âge » dont les références sont rares (nous n'en connaissons aucune en Bourgogne) que sur leurs homologues des périodes carolingiennes et mérovingiennes ; la vallée de la Moselle en présente plusieurs exemples pour les XI^e-XII^e s.⁴, mais elles sont toutes sub-carrées ou sub-rectangulaires. De même, le site de Roissy-en-France (Val d'Oise) a livré trois structures de ce type datées des X-XII^e s. dont la forme est également quadrangulaire (DUFOR et GILBERT, DFS, 1997). La forme en amande des fonds de cabane de Pouilly est donc tout à fait particulière (et rappelle la forme de ceux du site de Sully qui sont toutefois de forme plutôt circulaire) et nous n'avons pas retrouvé de références archéologiques sur ce type de structure.

C'est en fait une donnée beaucoup plus tardive (mais l'on sait comme les constructions vernaculaires témoignent de pratiques

4 - Tableau récapitulatif dans BLAISING (J.-M.), *Yutz, de la villa au village*, Mémoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1998, p. 87.

conservatrices) tenant à la fois de la littérature et de l'ethnographie, qui décrit de façon extrêmement précise une construction de ce type ; le texte qui suit est daté du XVI^e s. et a été écrit par Tabourot des Accords, conteur bourguignon, dont la famille a possédé le château de Saint-Apollinaire :

« ...En tout le pays de Bourgogne mesme es bonne villes, à cause qu'elles sont peuplées de beaucoup de pauvres vigneron, qui n'ont pas le moyen d'aschepter du bois pour se deffendre de l'injure de l'hyver, trop plus rude en ce climat que au reste de la France, la nécessité mère des arts, a appris ceste invention de faire en quelques rues écartées, un taudis ou bastiment composé de plusieurs perches fichées en terre en forme ronde, repliées par le dessus et à la sommité ; en telle sorte qu'elles représentent la testière d'un chapeau, lequel après on recouvre de force motes, gazon et fumier, si bien lié et meslé que l'eau ne peut le pénétrer. En ce taudis, entre deux perches, du côté qui l'est le plus défendu des vents, l'on laisse une petite ouverture de largeur par adventure d'un pied et haulteur de deux por servir d'entrée et tout à l'entour il y a des sièges composéz du drap même pour y asseoir plusieurs personnes. La, ordinairement, les après soupées s'assemblent les plus belles filles de ces vigneron, avec leurs quenouilles et autres ouvrages, et y font la veillée jusques à la minuit dont elles retirent ceste commodité que tour à tour portant une petite lampe pour s'éclairer et une trape de feu pour eschauffer la place ; elles espargnent beaucoup et travaillent autant de nuit que de jour... et sont bien défendues du froid, car ceste place estant ainsi composée à la moindre assemblée que l'on puisse y faire, recevant l'air venant des personnes qui y sont avec la chaleur de trape est incontinent eschauffée. Quelquefois s'il faict beau temps, elles vont d'Escraignes à autres se visiter et là font des demandes les uns aux autres... chacun an après l'hyver on la rompt et au commencement de l'autre hyver on la rebaptist : l'on apelle en tuscan de Bourgogne, une escraigne ...d'autres qui pensent que le vray bourguignon vienne du latin le dérivent de ce mot *Scrinium* ; ce qui est fort vraisemblable d'autant qu'à de telles assemblées de filles se trouve une infinité de jeunes varlots et amoureux que l'on appelle autrement des Voueurs qui y vont pour descrouvir le secret de leurs pensées à leurs amoureuses... »⁵.

Cette permanence à l'époque moderne de ce type d'architecture vernaculaire n'est pas douteuse. Ce n'est pas un hasard si au XVI^e s.

5 - Extrait de : « Les escraignes dijonnaises », tiré des *Bigarrures du seigneur des Accords*, Bruxelles, 1866 T. III, cité par JEANTON, *Le Mâconnais traditionneliste et populaire*, III, p. 15.

l'architecte Jean Goujon, quand il illustre le traité de Vitruve pour présenter l'origine de l'architecture, reproduit à côté d'un bâtiment plus important, une petite cabane au toit tombant sur le sol qui a tout de la cabane excavée (reproduite dans PÉROUSE DE MONTCLOS, p. 141). Ce texte tardif, mais exceptionnel, a le mérite de décrire un type de construction qu'on peut tout à fait assimiler à une cabane excavée, dont elle décrit l'aspect, mais également la fonction toujours un peu ambivalente de lieu de travail (surtout textile) mais également de convivialité et d'échanges⁶. Ce texte « d'essence ethnographique » propose une explication étymologique convaincante du mot *escraigne* - il vrai que l'auteur, en humaniste accompli, maîtrise vraisemblablement fort bien à la fois la langue latine et le dialecte bourguignon - il faut noter également la faible durée de vie de ces structures qui sont « rompues » et rebâties chaque année.

Le Dijonnais possède donc désormais deux sites où des fonds de cabane datant des X^e-XII^e s. ont été mis en évidence : ces installations à peu près contemporaines et voisines de quelques kilomètres présentent comme nous l'avons dit précédemment beaucoup de points communs : plus grande surface que les cabanes mérovingiennes, permanence de formes subcirculaires notamment. Mais les différences sont également notables : leur forme est ovale et régulière à Sully ; elles sont plutôt en forme d'amande avec des contours mal définis à Pouilly. Dans le premier cas, elles présentent sur leur pourtour un alignement régulier de piquets, alors que dans le second cas, il est beaucoup plus difficile de discerner la logique des creusements. Toutefois, le fond de cabane n° 110 a sans doute été occupé par un métier à tisser (voir description ci-dessus). C'est probablement le cas également des fonds de cabane de Sully qui ont livré navettes et aiguilles en os. Le fond de cabane 1 a également livré un poids de nasse, ce qui ajouté à la présence dans une fosse voisine d'un plomb de ligne et dans la partie basse du site d'un étang suggère également comme fonction celle d'un lieu de stockage de filets, nasses et accessoires destinés à la pêche.

La permanence du fond de cabane excavé jusqu'au début de notre siècle, est rarement signalé dans la littérature archéologique, qui y voit surtout un type de construction lié à l'habitat du haut Moyen-Âge et également aux périodes gallo-romaines et protohisto-

6 - Déjà connus dans certains textes juridiques du haut Moyen-Âge : Loi des Alamans stipulant que si un homme passe la nuit pour la première fois avec une jeune fille dans un atelier de tissage, il doit payer une compensation au maître de cette dernière, citée par CHAPELOT, 1980, p. 126.



FIG. 10 - Hutte de charbonnier en Nivernais,
carte postale⁷, début XX^e s.

riques ; de nombreuses photographies figurant ce type de cabane (notamment pour le Morvan) existent cependant (Fig. 10)⁷, ainsi que des descriptions ethnographiques telle celle faite par l'érudit comtois Désiré Monnier d'une « hutte » de charbonnier en 1821 (Haute-Saône, région de Luxeuil), à rapprocher de celle mentionnée pour l'Alsace dans l'étude ethnographique novatrice de Robert Forrer (FORRER, 1914) :

« ...on y voit établies des baraques faites de bûches et de terre par une multitude de familles de coupeurs et de charbonniers ; j'ai dessiné une de ces huttes sauvages, autour de laquelle on trouvait pour s'asseoir des troncs d'arbres sciés à la hauteur d'un siège. On y voyait également un four de terre glaise, une meule à aiguiser, un rucher pour les abeilles, un "tect" à porc, un abri pour les poules, un coin de jardin où croissaient péniblement des choux communs... Le toit de la hutte s'appuie sur la terre de tous les côtés, la porte taillée dans ce toit, elle reste toujours ouverte à tout venant ; je résolus d'y entrer, je ne m'arrêtai point dans la première pièce qui est une espèce de cuisine et je pénétraï sans façon dans la seconde pièce ; là dans un coin peu éclairé de la chambre, on trouvait un lit singulièrement construit : trois rangées de pieux enfonçés dans la terre à coup de masse et entrelacés les uns dans les autres par des tiges de noisetier formaient les trois côtés de ce meuble. il avait été rempli de paille jusqu'au bord supérieur... » (DEMARD, 1990, p. 106).

Après analyse de ces sources diverses, il apparaît donc que ces structures n'ont jamais cessé d'exister depuis le haut Moyen-Âge. Ce sont simplement leur lieu d'implantation et la nature de leur fonction qui vont se modifier : d'annexe proche de l'habitation et d'élément important de l'unité d'exploitation mérovingienne en tant qu'atelier domestique, il est relégué pour les périodes les plus récentes aux marges du terroir (forêts) où son rôle est différent puisqu'il est souvent dans ce cas, refuge où habitat temporaire de populations n'y habitant souvent que de façon saisonnière. La période intermédiaire est plus complexe à analyser. Dans le Dijonnais, leur aspect évolue : plan ovalaire ou subcirculaire, plus grande dimension. Si les fonds de cabane restent comme durant les périodes mérovingiennes ou carolingiennes des annexes d'exploitations rurales, il semble également qu'elles soient construites dans les courées à proximité des habita-

7 - Carte postale : « Charbonniers – La petite loge / La Forêt en Nivernais – Été – II – Cliché V^{ie} R. d'A. ». La forme circulaire de la cabane rappelle étonnamment celle des deux cabanes de Saint-Apollinaire. Collection personnelle de l'auteur.

tions urbaines comme le suggère le texte de Tabourot des Accords. Son rôle de lieu de réunion et de convivialité en marge des cercles familiaux semble dans ce cas au moins aussi important que celui de lieu de travail.

Pour conclure, il nous semblerait donc d'un grand intérêt de recenser dans la littérature médiévale et moderne toutes les mentions de ce type de structure, d'étendre cette enquête à l'iconographie. D'un point de vue archéologique, il nous semble également prometteur de poursuivre la fouille d'habitats des X^e-XII^e s. pour ajouter au groupe encore limité de fonds de cabane subcirculaires du Dijonnais d'autres éléments afin d'enrichir le corpus de données, de mieux saisir également comment et pour quelle raison le module et la forme stéréotypés de ces structures ont évolué et changé, à quelle période elle disparaissent des villes et des campagnes pour ne concerner que les milieux forestiers aux marges des terroirs ; il est d'ailleurs à noter que la plupart des photographies et cartes postales figurant ces cabanes représentent des structures de forme subrectangulaire et que les charbonniers et forestiers y logent ne serait-ce que de façon temporaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Abréviations : DFS : Document final de synthèse, rapport final interne destiné au Service régional de l'Archéologie.
- ASTON, 1988 : ASTON (Michael), *Medieval fish, fisheries and fishponds in England*, Oxford, 1988, 2 vol. (B.A.R., *British Series*, 182).
- BANGE, 1984 : BANGES (François), « L'ager et la villa , structure du paysage à la fin du haut Moyen-Âge », *Annales*, 1984, 3, Armand Colin, Paris, mai-juin 1984.
- BECK, 1989 : BECK (Patrice), *Une ferme seigneuriale au XIV^e siècle. La Grange du Mont, Charny, Côte-d'Or*, Documents d'Archéologie Française, 20 , Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.
- BIJU-DUVAL, 1997 : BIJU-DUVAL (François): *Saint-Apollinaire au Moyen-Âge, un village au temps des ducs de Bourgogne, suivi de la traduction du Livre des miracles de Saint-Apollinaire*, Éditions Forelle, Saint-Apollinaire, 1997.
- BRUEL, 1876-1903 : BRUEL (A.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, 1876-1903 (Collection des documents inédits de l'Histoire de France).
- BUSSEUIL, 1989 : BUSSEUIL (Nathalie), « L'habitat rural mérovin-

- gien de Rouvres-en-Plaines », dans *Autoroute au pays des Lingons*, Dijon, 1989.
- CATTEDDU, 1992 : CATTEDDU (Isabelle), avec la collaboration de Clavel (Benoît) et de Ruas (Marie-Pierre), « L'habitat rural mérovingien de Genlis (Côte-d'Or) », *R.A.E.* 1992, 43, Éditions du C.N.R.S., Dijon, 1992, p. 39 à 98.
- CHAPELOT, FOSSIER, 1980 : CHAPELOT (Jean) et FOSSIER (Robert), *Le village et la maison au Moyen-Âge*, Hachette, Paris, 1980.
- CHAPELOT, FOSSIER, 1985 : CHAPELOT (Jean) et FOSSIER (Robert), « Le fond de cabane dans l'habitat Ouest-Européen. État des questions », *Archéologie médiévale*, tome 7, Centre d'Archéologie médiévale de l'université de Caen, Caen, 1980.
- CHAUME, 1925-1937 : CHAUME (Maurice), *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1925-1937.
- CHAUME, 1936-1937 : CHAUME (Maurice), « Topographie ancienne de la banlieue dijonnaise », dans « Procès verbaux des séances », *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, tome XXI et suivants, Imprimerie Bernigaud et Privat, Dijon, 1936-37, p. 2060-266.
- CHEVRIER ET CHAUME, 1943 : CHEVRIER (Georges) et CHAUME (Maurice), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieuré et dépendances des origines à 1300*, Éditions Bernigaud et Privat, Dijon, 1943, 3 volumes.
- CHOPELAIN, 1986 : CHOPELAIN (Patrick), « Permanence et mutations de l'espace rural dans le Clunisois du moyen-âge à nos jours : le cas de Saint-Hippolyte (commune de Bonnay) », *La Physiophile*, n° 105, Décembre 1986.
- CHOPELAIN, 1996 : CHOPELAIN (Patrick), *Fouilles archéologiques de sauvetage d'un site du haut Moyen-Âge à l'emplacement de la déviation Sud de Saint-Dizier*, DFS, 1996.
- CHOPELAIN *et alii*, 1998 a : CHOPELAIN (Patrick), BAHAIN (Jean-Jacques), DUMONT (Christine), RAYMOND (Pascal), YVINEC (Jean-Hervé), *Louvres (95), Le Bois d'Orville : fouilles archéologiques d'un habitat du haut Moyen-Âge*, DFS, 1998, 167 pages et annexes.
- CHOPELAIN *et alii*, 1998 b : CHOPELAIN (Patrick), BARRAL (Philippe), GAUCHET (François) et LABEAUNE (Régis), *L'occupation d'un terroir de la Tène à l'époque moderne: Val Sully à Saint-Apollinaire (21)*, DFS, 1998, 100 pages et 110 pages de planches.
- CHOPELAIN, 1999 : CHOPELAIN (Patrick), *L'habitat médiéval de Pouilly 1 et 2 (Dijon)*, DFS, 1999, 94 p.

- COLARDELLE, REYNAUD, 1981 : COLARDELLE (Michel) et REYNAUD (Jean-François) dir., *Des Burgondes à Bayard : mille ans de moyen-âge*, Catalogue de l'exposition, Imprimerie Dardelet, Grenoble, 1981, 238 p.
- COLARDELLE, 1996 : COLARDELLE (Michel) dir., *L'homme et la nature au Moyen-Âge*, Actes du V^e congrès international d'Archéologie médiévale de Grenoble, Éditions Errance, Paris, 1996.
- DELÉAGE, 1941 : DELÉAGE (André), *La vie économique et sociale de la Bourgogne dans le haut Moyen-Âge*, 3 volumes, Protat, Mâcon, 1941.
- DEMARD, 1990 : DEMARD (Jean-Christophe), *Guide de la Haute-Saône*, Éditions de la Manufacture, Lyon, 1990.
- DEMIANS D'ARCHIMBAUD, 1987 : « Le village et l'habitat rural », dans BARRAL Y ALTET (Xavier) dir., *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*, Éditions Picard, Paris, 1987.
- DUBY, 1971 : DUBY (Georges), *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Éditions de l'E.H.E.S.S, Paris, 1971.
- DUFOUR, GILBERT, 1997 : DUFOUR (Jean-Yves) et GILBERT (Christophe), *Le site médiéval des Tournelles à Roissy-en-France*, DFS, 1997, 265 p.
- GUADAGNIN, 1977 : GUADAGNIN (Rémi), « Évolution de l'implantation humaine », dans *Le Pays de France de son origine à l'époque carolingienne*, Éditions de l'E.H.E.S.S, Paris, 1977.
- GUADAGNIN, 1982 : GUADAGNIN (Rémi), *L'origine du village en Pays de France*, Thèse de doctorat, École des Hautes Études en sciences sociales, 1982.
- GUILAINE, 1991 : GUILAINE (Jean), *Pour une archéologie agraire, à la croisée des sciences de l'homme et de la nature*, Éditions Armand Colin, Paris, 1991, 576 p.
- HALBOUT, LE MAHO, 1984 : HALBOUT (Patrick), LE MAHO (Jean) dir., « Aspects de la construction de bois en Normandie, du I^{er} au XIV^e siècles ». *Cahier des Annales de Normandie*, n° 16, Centre archéologique de Normandie, Caen, 1984, 107 p.
- L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet*, Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, SRA d'Île-de-France, Éditions du Valhermeil, 1993, 343 p.
- JANSSEN, 1975 : JANSSEN (W.), « Studien zur Wüstungsfrage im Fränkischen Altsiedelland zwischen Rhein, Mosel und Eifel-nordrand », *Beihefte der Bonner Jahrbücher*, 35, Rheinland Verlag, Cologne-Bonn, 1975 .

- LORREN, 1989 : LORREN (Claude), « Le village de Saint-Martin de Trainecourt à Mondeville (Calvados) de l'Antiquité au Haut-Moyen-Âge », dans *La Neustrie, les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque publié par Harmut Atsma, tome 2, Jan Thorbecke Verlag, Sigmaringen, 1989.
- LORREN, PÉRIN, 1995 : textes réunis par LORREN (Claude), PÉRIN (Patrick), *L'habitat rural du haut Moyen-Âge*, Association d'archéologie mérovingienne, vol. 6, Association d'archéologie mérovingienne, Rouen, 1995.
- PÉRIN, 1992 : PÉRIN (Patrick), « La part du Haut-Moyen-Âge dans la genèse des terroirs de la France médiévale », dans *Le roi de France et son royaume autour de l'an mil*, Picard, Paris, 1992, p. 227-231.
- PERRUGOT, 1989 : PERRUGOT (Didier), « Le haut Moyen-Âge », *L'Yonne et son passé : Trente ans d'Archéologie*, C.D.R.A. 89, C.R.R.A.B., lieu, 1989, pages.
- PESEZ, 1965 : PESEZ (Jean-Marie), « Sources écrites et villages désertés », dans *Villages désertés et Histoire économique*, S.E.V.P.E.N., Paris, 1965 .
- PESEZ, 1973 : PESEZ (Jean-Marie), « L'habitation paysanne en Bourgogne médiévale », *La construction au Moyen-Âge, histoire et archéologie*, Picard, Paris, 1973, p. 219-233.
- PESEZ, 1985 : PESEZ (Jean-Marie), « La terre et le bois dans la construction médiévale », dans *Architectures de terre et de bois*, DAF n° 2, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1985, 191 pages.
- PESEZ, 1986 : PESEZ (Jean-Marie), « Le foyer de la maison paysanne (XI^e-XV^e siècles) », *Archéologie Médiévale*, XVI, Centre d'Archéologie médiévale de l'université de Caen, Caen, 1986.
- RAGUT, 1864 : RAGUT (C.), *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, Protat, Mâcon, 1864.
- SCHWEITZER, 1978 : SCHWEITZER (Joël), *L'habitat rural au Haut-Moyen-Âge*, Imprimerie municipale, Mulhouse, 1978, 55 p.
- SPYCHER, ZAUGG 1986 : SPYCHER (Hanspeter), Zaugg (Marc), *Fundort Schweiz : das Frühmittelalter*, Éditions AARE, Soleure, 1983, 160 p.
- ZADORA-RIO, 1994 : ZADORA-RIO (Élisabeth), *Le village des historiens et le village des archéologues*, 1993, p. 146 à 153.